



## 10<sup>e</sup> Conférence d'examen du TNP à l'ONU :

# occasion manquée pour le désarmement

***En envahissant l'Ukraine, la Russie enlève une belle épine du pied à Emmanuel Macron et ses collègues occidentaux. Elle est un bouc émissaire bien pratique face à l'échec de la 10<sup>e</sup> Conférence d'examen du Traité de non-prolifération (TNP) dû à l'absence de volonté politique des puissances nucléaires et de leur alliées pour négocier un véritable désarmement.***

Repoussée à plusieurs reprises, la 10<sup>e</sup> Conférence d'examen du TNP s'est finalement déroulée du 1<sup>er</sup> au 26 août 2022, au siège de l'ONU à New York avec la participation de 151 États sur les 191 membres du TNP<sup>1</sup>. Objectif : faire le point des avancées sur les trois piliers du traité, à savoir le désarmement, la non-prolifération et l'accès au nucléaire civil. Aucun document final, ni plan d'action n'a pu être adopté, faute de consensus entre les États participants au terme des quatre semaines de réunion. Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se produit. Par exemple, en 2005 ou en 2015, cela avait été déjà le cas.

La Russie a été pointée du doigt comme la seule responsable de l'échec de la Conférence, tant par les médias que par nombre de dirigeants politiques. Ce qui est formellement vrai dans la mesure où le projet de document final comportait une critique de la Russie pour l'occupation militaire de la centrale de Zaporijia en Ukraine. Des propos jugés inacceptables par Vladimir Poutine et sa clique qui ont effectivement pris en otage le nucléaire « civil » et utilisé à plusieurs reprises la menace nucléaire à l'encontre de ceux qui veulent les empêcher de poursuivre la guerre contre l'Ukraine.

### L'arbre qui cache la forêt

Or les débats lors de la Conférence du TNP ne se sont pas contentés de critiquer la Russie. Les autres États dotés — États-Unis, Chine, France et Royaume-Uni — se sont eux aussi retrouvés une nouvelle fois mis sur la sellette pour leur « mauvaise foi » dans l'avancée des négociations en faveur du désarmement nucléaire telles qu'actées dans l'article VI. Mauvaise foi également vis-à-vis des engagements adoptés lors de la 8<sup>e</sup> Conférence d'examen en 2010 et non mis en œuvre par les puissances nucléaires. Au contraire, les cinq puissances nucléaires membres du TNP — et par ailleurs membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU avec droit de veto — n'ont eu de cesse de poursuivre la

modernisation et de renouveler entièrement leur arsenal nucléaire. C'est le cas tout particulièrement de la France, dont le programme de renouvellement de son arsenal entraîne une forte augmentation du coût de la dissuasion nucléaire. En 2022, il est officiellement de 5,3 milliards d'euros (soit plus de 10 000 € par minute).

Il ne s'agit pas, bien évidemment, de dédouaner la Russie de son attitude criminelle en Ukraine. Mais de souligner qu'elle sert en quelque sorte de paravent aux autres puissances nucléaires pour éviter de se retrouver mises au pilori comme cela avait pu l'être en 2005 pour les États-Unis lorsqu'ils avaient refusé le document final... Ce sont bien les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité dotés de l'arme nucléaire qui sont collectivement responsables de l'échec de la Conférence du TNP et de l'insécurité que cela engendre.

Ceci dit, l'adoption du projet de document final aurait-il vraiment changé la donne ? Sa lecture donne le sentiment d'une litanie de vœux pieux, se répétant d'une Conférence d'examen à l'autre, permettant aux possesseurs de la bombe de la conserver et la moderniser, tout en l'interdisant aux autres. La « Conférence encourage les États parties », la « Conférence demande... ». Mais aucun engagement précis avec un calendrier n'est acté de la part des puissances nucléaires.

Plus que jamais, cet échec souligne l'enjeu de la nouvelle dynamique impulsée par le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ce traité est né de la « mauvaise foi » des puissances nucléaires qui n'ont de cesse de renvoyer la mise en œuvre de leur engagement de désarmer du fait des risques existants de prolifération auxquels elles-mêmes contribuent. Cela montre toute l'importance de se mobiliser pour obtenir que la France adhère au TIAN.

**Patrice Bouveret**

#### **DERNIÈRE MINUTE**

### **Nouvelles adhésions au TIAN**

**Le TIAN compte désormais 68 États membres et 91 signataires.**

Ce 22 septembre, en marge de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies à New York, deux nouveaux États ont ratifié le TIAN (République démocratique du Congo et République dominicaine) et cinq États l'ont signé (Barbade, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Haïti et Sierra Leone).

.....  
1) Retrouvez l'ensemble des documents de la Conférence (en anglais) sur : <https://reachingcriticalwill.org/disarmament-fora/npt/2022/documents>

## Victimes des essais nucléaires

### Les Algériens abandonnés à leur sort

Les victimes des essais nucléaires réalisés par la France en Algérie ont-ils été sacrifiés sur l'autel de l'achat de gaz et du risque terroriste ? La question se pose à l'issue du voyage d'Emmanuel Macron en Algérie du 25 au 27 août à l'invitation du président Tebboune.

Pour rappel, la France a fait exploser au Sahara 17 bombes nucléaires entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966. Quatre atmosphériques et 13 dans le flanc de la montagne du Tan Affela. Tous ces essais ont disséminé de la radioactivité. Plusieurs d'entre eux ont donné lieu à des fuites radioactives importantes dont les conséquences sont toujours présentes. De plus, en quittant le Sahara, la France a laissé sur place tous ses déchets nucléaires et non nucléaires, qu'elle a enfouis dans le sable<sup>1</sup>.

Depuis son élection en 2017, Emmanuel Macron a multiplié les gestes mémoriels vis-à-vis de l'Algérie pour ne pas rester « otage » du passé. Sa visite en Algérie avait pour objectif d'« apaiser les mémoires », « dissiper les malentendus » et relancer la coopération entre les deux pays.

Qualifiés il y a peu de temps encore par le pouvoir algérien de « crimes contre l'humanité », les essais nucléaires n'ont pourtant fait l'objet d'aucune déclaration spécifique de la part du président Macron ni de demandes spécifiques de la part du président Tebboune. Ils sont à peine cités dans la « Déclaration d'Alger pour un Partenariat renouvelé entre la France et l'Algérie<sup>2</sup> » adoptée à l'issue du voyage, uniquement comme un problème d'histoire et de mémoire au milieu de beaucoup d'autres, alors qu'il s'agit bel et bien d'une question toujours d'actualité tant sur le plan sanitaire qu'environnemental.

Lors de son déplacement en Polynésie en juillet 2021, le président Macron avait reconnu une dette de la nation envers les Polynésiens à cause des conséquences des essais qu'ils subissent et formulé plusieurs propositions notamment pour l'ouverture des archives, mieux indemniser les victimes et prendre en charge la dépollution des sites. Les dommages provoqués par les essais au Sahara ne sont pas différents de ceux effectués en Polynésie. Comment alors interpréter ce deux poids deux mesures, face à leurs conséquences pour l'environnement et les populations ?

#### Pour en savoir plus

Le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (CIVEN) a publié début septembre son 8<sup>e</sup> rapport d'activité<sup>3</sup>. C'est un outil indispensable pour suivre l'évolution de la prise en charge des victimes des essais nucléaires menés par la France en Polynésie et au Sahara. Parmi les données à retenir : sur les 199 dossiers examinés par le CIVEN en 2021, seulement 99 personnes ont été reconnues comme victimes, soit 46 %. Depuis le début de la loi Morin (entrée en vigueur le 5 janvier 2010), ce sont 723 victimes (ou ayant droit) qui ont été indemnisées sur les 1 954 demandes déposées auprès du CIVEN. Les personnes qui ont reçu une proposition d'indemnisation se répartissent entre 453 habitant en métropole, 157 résidant en Polynésie et... une seule résidant en Algérie. Cela souligne toutes les limites actuelles du processus d'indemnisation, et des améliorations à y apporter pour que justice et vérité soient rendues aux victimes.

.....

1) cf. les études publiées par l'Observatoire des armements sur [www.obsarm.org](http://www.obsarm.org)

2) <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/08/27/declaration-dalger-pour-un-partenariat-renouvele-entre-la-france-et-lalgerie>

3) *Rapport d'activité 2021*, CIVEN, 100 p. Disponible sur : <https://www.gouvernement.fr/rapports-d-activite>

## PARTICIPER AUX VIGIES...

### Devant le ministère des Armées, Paris

Prochaines dates : **vendredi 7 octobre** et **vendredi 4 novembre** :

- de 8 h à 10 h, rendez-vous sortie 2, métro ligne 8 station Balard, angle bd Victor ;
- de 12 h à 13 h, rendez-vous à la station Balard du tram.

Les personnes qui peuvent venir sont invitées à informer en amont :

[denis.stienne@orange.fr](mailto:denis.stienne@orange.fr)  
ou 06 89 77 11 89

**Vous pouvez participer en jeûnant.** Signalez-le nous pour que nous puissions vous inscrire dans la liste des soutiens aux vigies :

[marie-claude.thibaud@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.thibaud@wanadoo.fr)  
ou 06 71 60 05 46

.....

### Région parisienne Vigies auprès des universités

Prochaines dates :

- **lundi 26 septembre**, Journée internationale d'élimination totale des armes nucléaires, vigie de 15 h 30 à 17 h 30 à Nanterre Université ;
- **mercredi 5 octobre** : vigie à la faculté de Tolbiac de 15 h 30 à 17 h 30 ;
- **jeudi 6 octobre** : vigie à Jussieu de 15 h 30 à 17 h 30 ;
- **mercredi 26 octobre** : vigie à l'université de Paris Diderot (13<sup>e</sup>) de 15 h 30 à 17 h 30 ;
- **jeudi 27 octobre** : vigie à Créteil Université de 15 h 30 à 17 h 30.

Pour plus d'information et connaître les lieux précis de rendez-vous, contacter Thierry :

de préférence par sms : 06 87 30 31 69  
ou [thierry.duvernoy1963@hotmail.fr](mailto:thierry.duvernoy1963@hotmail.fr)

.....

### Dijon-Valduc

Le collectif Bourgogne Franche-Comté organise régulièrement des vigies dans différents lieux de Dijon ou à proximité du centre CEA de Valduc. Pour y participer, prendre contact avec :

[elienne.godinot@wanadoo.fr](mailto:elienne.godinot@wanadoo.fr)  
ou 06 13 05 01 39

**Abolition** est la lettre d'information gratuite publiée par l'association « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance », née de la fusion en 2016 de la Maison de Vigilance et du collectif Armes nucléaires STOP.

Pour la recevoir, envoyer une demande à : [abolitiondesarmesnucléaires@laposte.net](mailto:abolitiondesarmesnucléaires@laposte.net) ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

**Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 3405 334**

Directrice de publication : Catherine Pavlovsky • ISSN 2554-3407 • Mise en page et impression par nos soins • Dépôt légal à parution • septembre 2022